



NOTRE COCO S'EXPORTE !

---



**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE**  
**DU 26 NOVEMBRE 2010**

## SOMMAIRE

Ordre du jour AGO/AGE	3
Répartition du Capital Social et Conseil d'Administration	4
Direction Générale et Commissaires aux Comptes	5
Rapport du Conseil d'Administration	6
I - Production de l'exercice	7
II - Activité commerciale	8
III - Charges de l'exercice	9
IV- Service de la dette	11
V - Résultat financier et son affectation	11
VI- Perspectives	12
Rapports général et spéciaux des commissaires aux comptes.	13-15
Etats Financiers	16
Texte des résolutions soumises à l'approbation de l'A.G.O.	17-19
Texte des résolutions soumises à l'approbation de l'A.G.E	20

## **ORDRE DU JOUR AGO**

1/ Rapport du conseil d'administration sur la marche de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2009.

2/. Rapport général des commissaires aux comptes relatif à cet exercice.

3/ Rapport spécial des commissaires aux comptes conformément aux prescriptions des articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme du Traité de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique.

4/ Examen et Approbation de ces rapports et des états financiers.

5/ Affectation du résultat.

6/ Textes des résolutions

## **ORDRE DU JOUR AGE**

1/ Ratification de la nomination du Président du Conseil d'Administration

2/ Ratification de la nomination du Directeur Général

3/ Décision de sortie de bourse

**SOCIETE IVOIRIENNE DE COCO RAPE (SICOR)**  
**Société Anonyme au Capital de 1 500 000 000 Francs CFA**  
**Siège Social Jacqueline**  
**B.P. 202 JACQUEVILLE**  
**04 B.P. 973 ABIDJAN 04**  
**Tél: 20 22 31 41 / Fax: 20 33 36 36**

**REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL**

DEVACO	= 70,44 %
SAYEGH Hussein	= 11,47 %
SAYEGH Jamal	= 04,82 %
PRIVES Divers	= 13,27 %

**CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DECEMBRE 2009**

Monsieur Giacomo INGLESE	Président du Conseil d'Administration
Monsieur Hussein SAYEGH	Administrateur
Monsieur Jamal SAYEGH	Administrateur
Monsieur Antoine KOUADIO	Administrateur
Monsieur Gabriel YACE	Administrateur
Monsieur Ahmed ABDALLAH	Administrateur
Monsieur Mocktar SOW	Administrateur
La COLINA-VIE	Administrateur

## **DIRECTION GENERALE**

Président du Conseil d'Administration

M. Giacomo INGLESE

Directeur Général

M. Mocktar SOW

## **COMMISSAIRES AUX COMPTES**

### **Epsilon International Consulting Côte d'Ivoire (E I C I)**

II Plateaux, Rue J 86, face SOCOCE

BP 828 Cidex 03 Abidjan Riviera

Tél. : (225) 22-42-88-20 / 22-42-88-21

Fax : (225) 22-42-88-99 24

E-Mail : eici@aviso.ci

### **AUREX CONSEIL**

Résidence Angel, RDC, Porte 2- Route du Lycée Technique, Cocody

20 BP 1539 Abidjan 20

Tél / Fax: (225) 22-48-42-43

E-mail: aurex.co@aviso.ci

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES SUR**  
**L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

Mesdames et Messieurs les Actionnaires

Conformément à la loi et aux dispositions des statuts régissant notre société, nous vous réunissons ce jour en Assemblée Générale Ordinaire pour vous présenter le rapport annuel de l'activité de notre société au cours de l'exercice 2009 et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 31 décembre 2009.

Chers Actionnaires,

Comme vous le savez, conformément aux textes de l'OHADA, toutes les sociétés anonymes sont tenues de tenir leur Assemblée Annuelle au plus tard le 30 Juin de chaque année, disposition que votre société a toujours respectée.

Cependant, par ordonnances successives n°549 du 21/06/2010 et n°880/2010 du 24/09/2010, le Tribunal de Première Instance de Yopougon, a autorisé la SICOR à tenir son Assemblée Générale Ordinaire au plus tard le 30 Novembre 2010.

Les raisons sont que, depuis le 30 Janvier 2009, les activités de votre société sont toujours paralysées les riverains de nos sites agricoles de Grand Lahou et de Jacquville.

Malgré toutes les initiatives et démarches de votre Conseil d'Administration auprès des Autorités, la situation demeure en l'état.

Chers Actionnaires,

Comme cela dure depuis plusieurs années, l'exercice 2009 s'est encore déroulé dans un environnement économique, social et politique assez difficile dû à l'attente plusieurs fois reportée des élections présidentielles en Côte d'Ivoire et l'hostilité des populations riveraines de nos sites qui continuent de réclamer les terres mises en valeur par l'Etat.

Votre Société, pour se maintenir n'a travaillé qu'avec les Sites de Boulay et de Gliké (TABOU).

Nous vous parlerons dans le présent document successivement de :

La production de l'exercice,

Le chiffre d'affaires,

Les charges de l'exercice,

Le service de la dette,

Le résultat de l'exercice,

## **I - PRODUCTION DE L'EXERCICE**

La production de l'exercice a porté uniquement sur les noix et le coprah produits sur les sites de Gliké et de Boulay.

Ainsi, nous avons :

- Au niveau du coprah, la production est répartie comme suit :

- Boulay	:	715, 933 tonnes
- Gliké	:	4 830, 179 tonnes
- Lahou	:	10, 715 tonnes (mois janvier 2009)
- Autres	:	393,00 tonnes (achats villageois)
TOTAL	:	5 949, 827 tonnes

- Au niveau des noix :

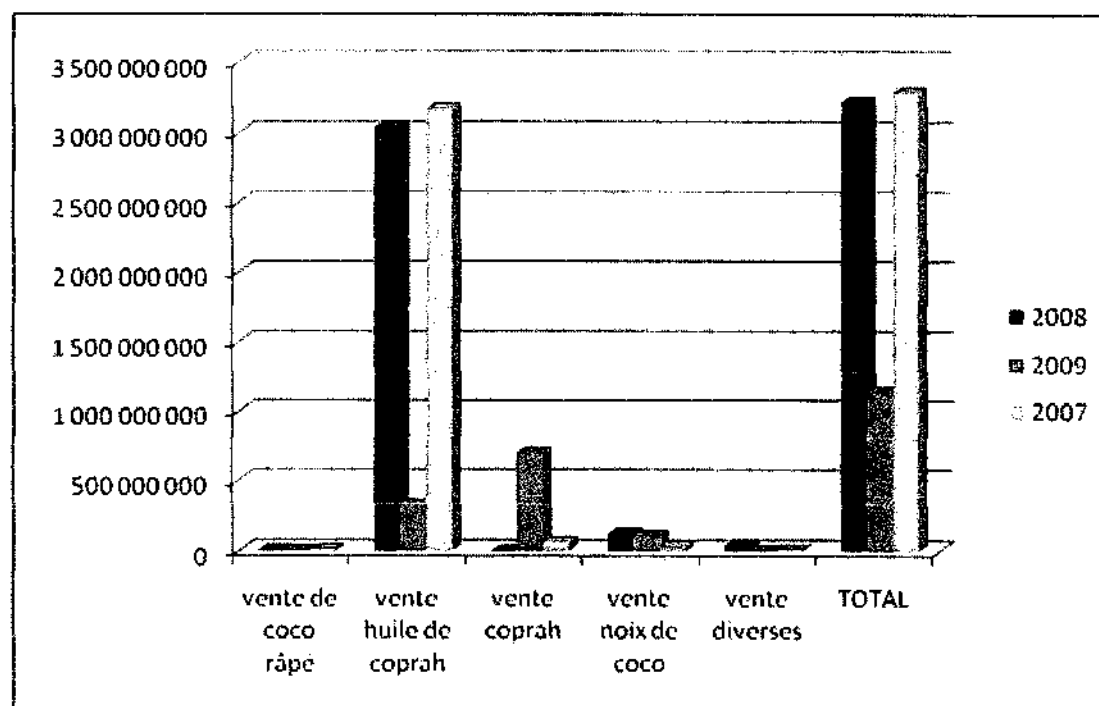
- Boulay	:	2 435, 922 tonnes
----------	---	-------------------



## II- ACTIVITE COMMERCIALE ET CHIFFRE D'AFFAIRES

Chers actionnaires, cette année notre activité principale a été la vente de coprah, de noix et d'un stock d'huile de coprah.

	2009	2008	2007
Vente coco râpé	0	7 280 000	14 700 100
Vente huile de coprah	327 654 687	3 042 496 710	3 147 812 278
Vente coprah	699 999 170	0	68 593 200
Vente noix de coco	112 196 415	127 100 820	24 158 600
Ventes diverses	3 202 000	43 946 568	9 811 900
<b>TOTAL</b>	<b>1 143 052 272</b>	<b>3 220 824 098</b>	<b>3 265 076 078</b>

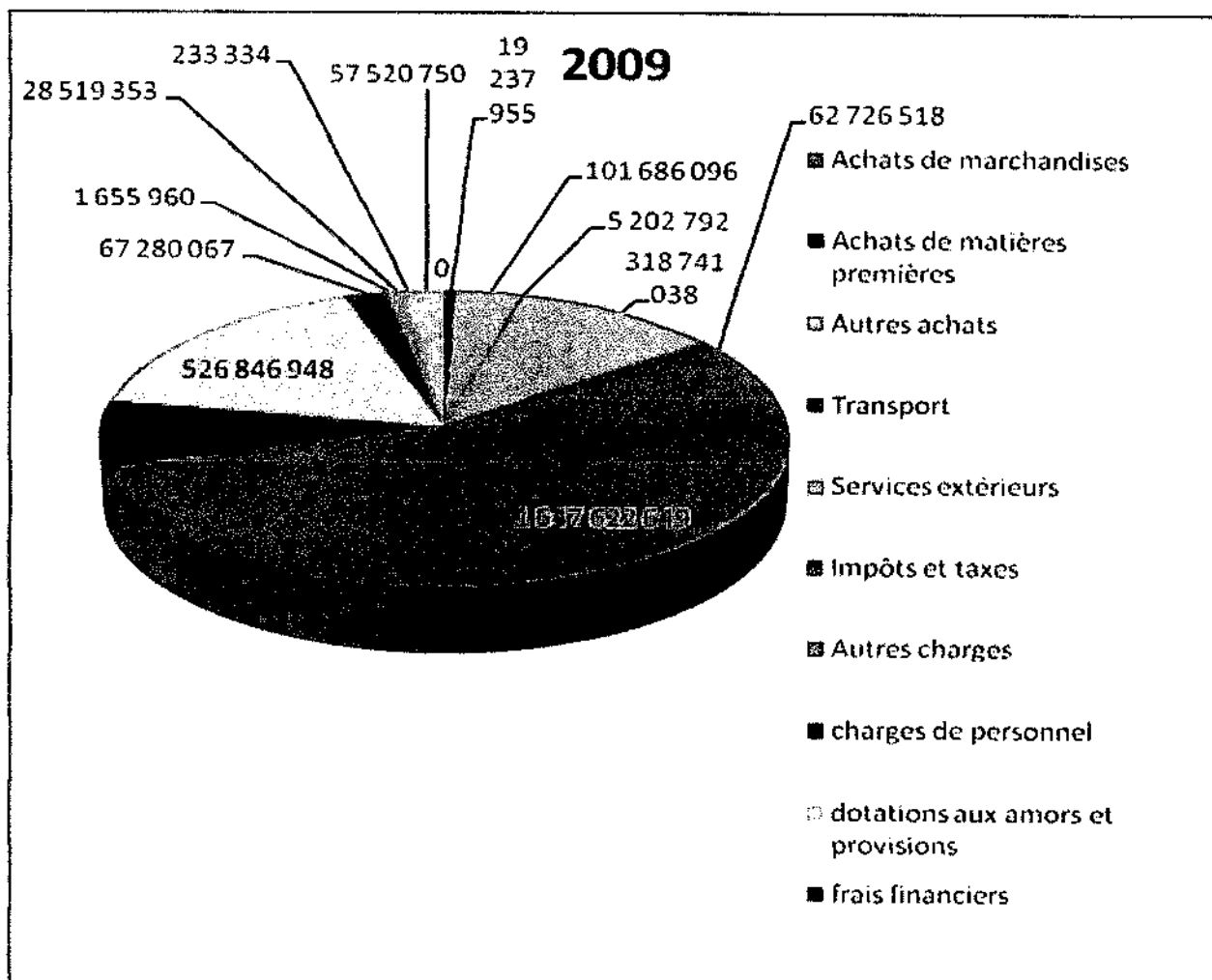


### TABLEAU & HISTOGRAMME EVOLUTIF DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à FCFA 1 143 052 272 contre FCFA 3 220 824 098 en 2008, soit une baisse de 64,510%.

### III - CHARGES DE L'EXERCICE

	2009	2008	2007
Achats de marchandises	-	-	32 473 374
Achats de matières premières	19 237 955	898 193 197	1 529 759 545
Autres achats	101 686 096	488 311 670	337 080 196
Transport	5 202 792	350 125 997	330 539 829
Services extérieurs	318 741 038	220 416 796	197 236 623
Impôts et taxes	62 726 518	73 100 361	57 412 865
Autres charges	1 647 622 640	107 572 726	244 129 353
Charges du personnel	219 762 620	380 036 928	347 618 770
Dotation aux amortissements et provisions	526 846 948	608 448 522	343 252 150
Frais financiers	67 280 067	93 925 702	52 556 507
Pertes de changes	160 960	44 293 201	35 595 682
Valeur comptable de cession	28 519 353	44 424 501	10 688 575
Charges HAO	233 334	44 272 993	20 474 611
Impôt BIC	57 520 750	71 291 250	15 392 970
<b>Total des charges</b>	<b>3 050 541 071</b>	<b>3 424 413 844</b>	<b>3 554 211 050</b>



### Courbe de l'évolution des charges

**REGRESSION ENREGISTREE 2008/2009 :      10,92 %**

Nous constatons avec vous que le chiffre d'affaires a régressé de 64,510% tandis que les charges ont baissé de 10,92%. Ce qui indique clairement que malgré la baisse sans précédent du Chiffre d'affaires, votre société conserve encore des charges importantes dues essentiellement aux dettes antérieures.

#### **IV - SERVICE DE LA DETTE**

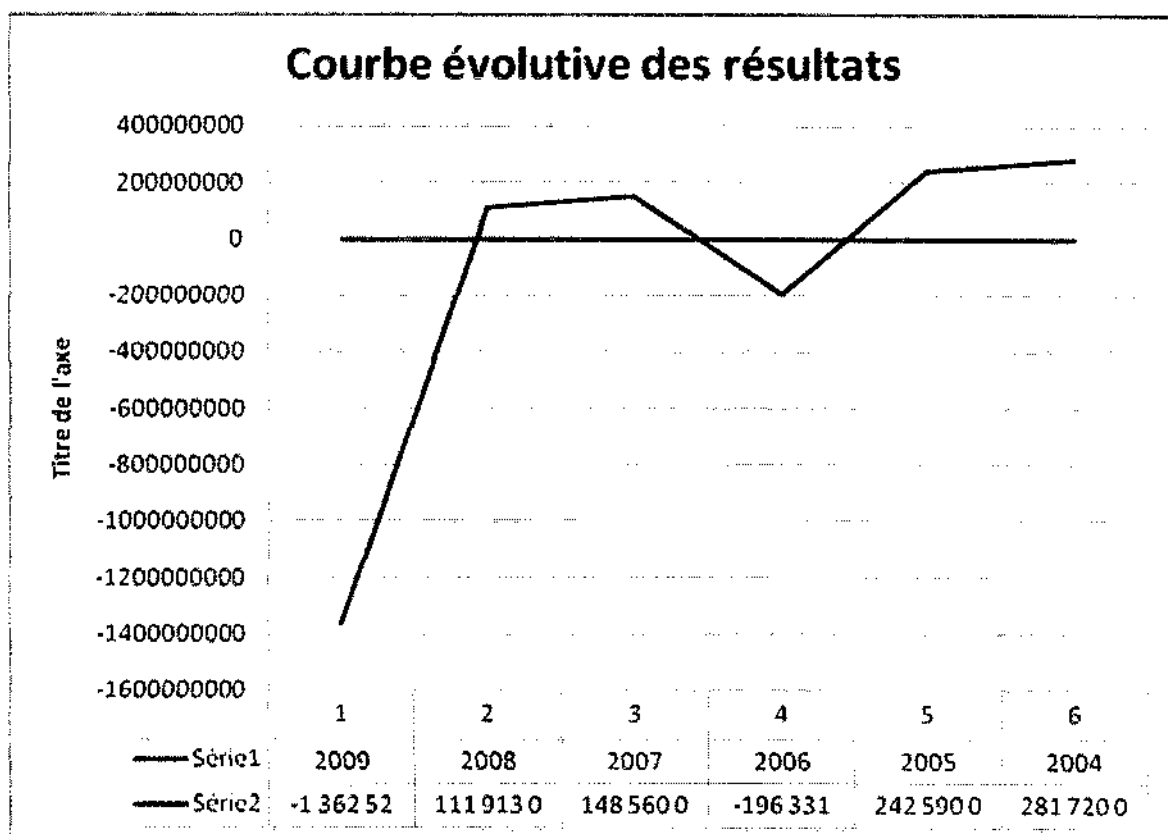
La dette de la société est constituée du prêt AFRIC INDUSTRY LOME contractée en 2007, et d'un crédit-bail, le tout cumulé d'un montant de 698 590 180 FCFA.

#### **V - LE RESULTAT DE L'EXERCICE**

L'exercice ainsi clos au 31 décembre 2009 s'est soldé par une perte de FCFA 1 362 522 618, contre un bénéfice net en 2008 de FCFA 111 913 280.

L'analyse du résultat net de 2004 à 2009 nous donne le graphique de la courbe évolutive suivante:

2009	2008	2007	2006	2005	2004
-1 362 522 618	111 913 000	148 560 000	-196 331 000	242 590 000	281 720 000



#### **AFFECTATION DU RESULTAT NET**

Chers actionnaires, l'exercice clos au 31 Décembre 2009 s'est soldé par une perte de FCFA 1 362 522 618 que nous vous proposons d'affecter au report à nouveau.

## VI – PERSPECTIVES

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Au vu de tout ce qui précède, il est aujourd'hui indéniable que la société n'est pas rentable dans sa situation actuelle et qu'elle ne saurait l'être, dans les années à venir, si aucune action n'est menée pour la remettre en possession de ses biens à travers la mise en exploitation des deux sites de Grand Lahou et de Jacqueville.

L'exercice 2009 a largement démontré à souhait que nous devons prendre une décision énergique pour aller de l'avant. La gestion 2009 a été soldée par une perte sur l'exercice et ne préfigure pas d'un avenir heureux si une action de renflouement financier n'est pas menée. Dans le passé, devant une telle situation, seuls les actionnaires majoritaires avaient fait le nécessaire pour permettre à la SICOR d'exister. En tenant compte de ce qui prévaut aujourd'hui, il faut relever qu'une nouvelle recapitalisation ne saurait se faire à travers le circuit de la bourse.

A cet effet, dans les perspectives d'avenir, et dans un avenir immédiat, après avis favorable du Conseil d'Administration, nous proposons de réaliser les actions suivantes :

- Démarrer la mission pour la réalisation, dans un délai raisonnable, d'une Offre Publique de Retrait (OPR) de la BRVM pour la SICOR. Les modalités de mise en œuvre de l'OPR seront discutées avec toutes les parties concernées afin de protéger les intérêts de chacun;
- Continuer l'administration actuelle de la société pour assurer le fonctionnement.

Dès que cette étape sera réalisée, il conviendrait de relancer la vie globale de la société sur la base d'un plan de redressement à préparer.

Nous vous remercions pour votre attention et nous nous soumettons à vos questions et interrogations avant de laisser la place au vote des résolutions.

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX  
COMPTES**

**EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2009**

# SICOR

Société Anonyme au capital de 1 500 000 000 FCFA  
Siège social : Abidjan, Zone industrielle de Yopougon  
04 B.P. 973 ABIDJAN 04

## RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Ivoirienne de Coco Râpé (SICOR), établis en francs CFA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### 1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Les comptes soumis à notre examen appellent les réserves suivantes :

#### 1. Procédure d'alerte

La SICOR a fait l'objet d'une procédure d'alerte de la part de ses commissaires aux comptes compte tenu des faits suivants susceptibles de mettre en péril l'avenir de la société :

- Le soulèvement des riverains des sites agricoles de grand-Lahou et de Jacquville le 30 Janvier 2009 paralysant ainsi les activités de la société ;
- L'impossibilité d'exploiter le site de grand-Lahou malgré le protocole d'accord signé avec les populations riveraines ;
- L'impossibilité d'exploiter les plantations d'AKROU et d'ALLADIAN depuis le 26 Janvier 2009 ;

- Le pillage systématique des biens, meubles et immeubles de la société.

## 2. Stocks

Les stocks inscrits dans les comptes s'élèvent à **FCFA 13 197 790**. Nous n'avons pas pu assister à l'inventaire physique des stocks de fin d'exercice, la direction de votre société ne nous ayant pas convié à la prise d'inventaire. Les autres procédures d'audit que nous avons effectuées ne nous ont pas permis de vérifier les quantités en stock à cette date et donc de déterminer les redressements qui auraient pu, le cas échéant, se révéler nécessaires. Par ailleurs, il ne nous a pas été produit la méthode de détermination des coûts de production ayant servis à la valorisation des produits finis inscrits au bilan.

## 3. Situation des banques et des caisses

Les travaux effectués ont révélé l'absence d'états de rapprochement bancaires et de l'inventaire physique des espèces au 31 décembre 2009.

Les comptes banques et caisses mises en cause sont les suivants :

BIAO COMMERCE	-344 683
SGBCI	-6 062 180
BIAO ATD	2 012 722
BANK OF AFRICA	-10 455 764
ECOBANK	-8 179 607
FRANSABANK DOLLAR	30 031 054
FRANSABANK EURO	105 301
CAISSE SIEGE 2	2 320
CAISSE SIEGE	78 729
CAISSE USINE JACQUEVILLE	1 339 963
CAISSE CEA GRAND LAHOU	525 998
CAISSE CEA JACQUEVILLE	57 305
CAISSE CEA GLIKE	942 282
CAISSE BOULAY	209 121

## 4. Réévaluation des immobilisations

La société a procédé à la réévaluation d'une partie de son actif immobilisée. Cette réévaluation a porté essentiellement sur les plantations agricoles, et a entraîné une augmentation de la valeur des immobilisations de **FCFA 770 762 669**. Les travaux effectués ont mis en évidence l'absence de rapport d'expertise sur la réévaluation des plantations agricoles.

Sous ces réserves, nous certifions que les états financiers annuels, établis conformément aux règles et principes comptables applicables dans les états de l'OHADA, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

Conformément à l'article 849 et suivants de l'acte uniforme OHADA, les sociétés dont les titres sont inscrits à la bourse des valeurs d'un ou plusieurs Etats parties doivent, dans les quatre mois qui suivent la fin du premier semestre de l'exercice, publier dans un journal habilité à recevoir les annonces légales de ces Etats parties un tableau d'activités et de résultat ainsi qu'un rapport d'activité semestriel accompagné d'une attestation du commissaire aux comptes sur la sincérité des informations données. Cette obligation n'a pas été respectée par votre société.

## 2 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

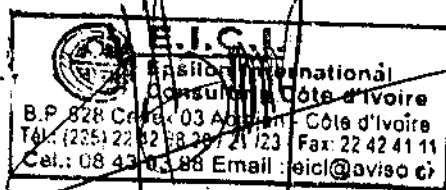
Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

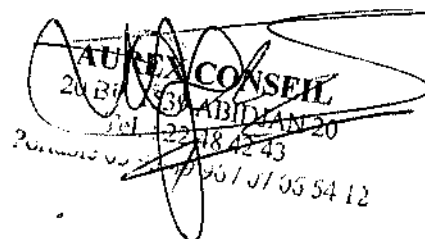
Fait à Abidjan, le 10 Novembre 2010

Les commissaires aux comptes :

**E.I.C.I.**  
Aka HOBA  
*Expert Comptable Diplômé*



**AUREX CONSEIL**  
Anré N'guessan ZOUKOU  
*Expert Comptable Diplômé*



**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX  
COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES A  
L'ARTICLE 438 DE L'OHADA**

**EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2009**

# SICOR

Société Anonyme au capital de 1 500 000 000 FCFA  
Siège social : Abidjan, Zone industrielle de Yopougon  
04 B.P.973 ABIDJAN 04

## RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales, toutes conventions conclues entre la société et ses administrateurs ou ses dirigeants sociaux, soit directement, soit indirectement, soit par personne interposée, doivent être approuvées par l'assemblée générale sur la base du rapport du commissaire aux comptes.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions que celles dont nous avons été avisés, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et leurs modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### **Conventions conclues au cours de l'exercice et préalablement autorisées**

Le Conseil d'Administration de votre société ne nous a avisés d'aucune convention nouvelle conclue durant l'exercice 2009.

Toutefois, nous avons été informés de l'exécution de la convention suivante, autorisée au cours de l'exercice 2007.

#### **1 - Avec AFRIC INDUSTRY LOME**

##### *Administrateur concerné*

Monsieur SAYEGH JAMAL, Administrateur de votre société

##### *Nature et objet*

Convention de prêt

*Modalité et effets*

SICOR a obtenu de la société AFRIC INDUSTRY LOME trois prêts d'un montant de FCFA 550 000 000, en vue de permettre à celle-ci de soutenir sa trésorerie.

Les dates de prise d'effets et les modalités de remboursements sont consignées dans le tableau ci-dessous.

Ordre	Date de convention	Montant	Durée
1	30/05/2007	150.000.000	2 mois
2	11/06/2007	200.000.000	2 mois
3	14/11/2007	200.000.000	3 mois
<b>TOTAL :</b>		<b>550.000.000</b>	

Les conventions prévoient une rémunération au taux de 10% du montant des sommes avancées.

Le montant des intérêts inscrits dans les comptes s'élève à FCFA 55 000 000.

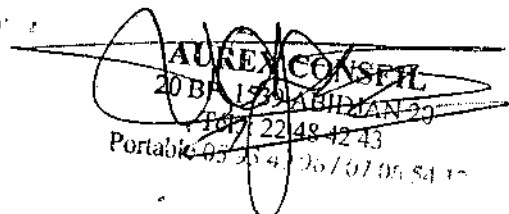
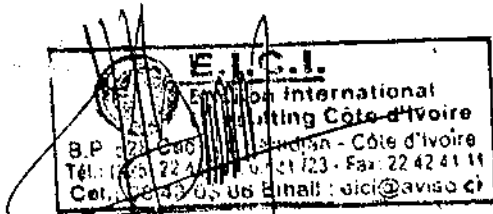
Conformément à la loi et aux statuts de votre société, il appartient à votre assemblée de se prononcer sur le présent rapport spécial.

Fait à Abidjan, le 10 Novembre 2010

Les commissaires aux comptes :

**E.I.C.I.**  
Aka HOBA  
*Expert Comptable Diplômé*

**AUREX CONSEIL**  
André N'guessan ZOUKOU  
*Expert Comptable Diplômé*



**MONTANT GLOBAL DES REMUNERATIONS  
VERSEES AUX DIX (10) DIRIGEANTS SOCIAUX ET  
SALARIES LES MIEUX REMUNERES VISEES A  
L'ARTICLE 525 DU TRAITE DE L'OHADA**

Société Ivoirienne de Coco Râpé

**SICOR**

04 BP 973 ABIDJAN 04.

*A l'attention de Monsieur le Président du Conseil d'Administration*

Nous soussignés Aka HOBA et André N'GUESSAN ZOUKOU, commissaires aux comptes de la société Ivoirienne de Coco Râpé (**SICOR**), société anonyme dont le siège social est à Abidjan, Zone industrielle de Yopougon, 04 BP 973 Abidjan 04.

Certifie qu'au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009, le montant global des rémunérations versées aux 5 dirigeants sociaux et salariés les mieux rémunérés s'élève au montant suivant en FCFA 64 227 608 (Soixante quatre millions deux cent vingt sept mille six cent huit francs).

Rémunérations 64 227 608

Avantages

64 227 608

Fait à Abidjan, le 10 Novembre 2010

Les commissaires aux comptes :

E.I.C.I.

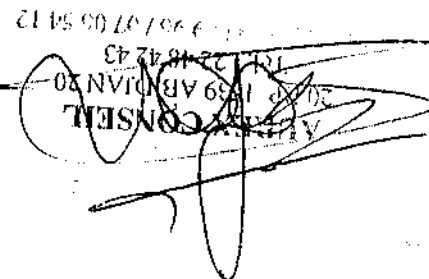
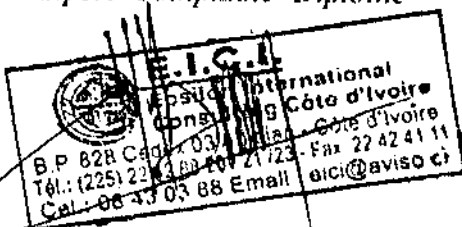
Aka HOBA

*Expert Comptable Diplômé*

AUREX CONSEIL

André N'guessan ZOUKOU

*Expert Comptable Diplômé*



# **ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2009**

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2009**

**COMPTE DES RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2009**

**TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET EMPLOIS (TAFIRE)**

**BILAN**

Dénomination sociale de l'entreprise :

**SOCIETE IVOIRIENNE DE COCO RAPE**

Adresse : 04 BP 973 ABIDJAN 04 Sigle usuel : SICOR  
N° d'identification fiscale : 8001746 J Exercice clos le : 31/12/2009 Durée (en mois) : 12

Réf.	ACTIF	Exercice N			Ex. N - 1
		Brut	Amort/Prov	Net	Net
	<b>ACTIF IMMOBILISE (1)</b>				
<b>AA</b>	<b>Charges immobilisées</b>				
AX	Frais d'établissement				7 023 027
AY	Charges à répartir				
AC	Primes de remboursement des obligations				
<b>AD</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>				
AE	Frais de recherche et développement				
AF	Brevets, licences, logiciels	400 000	400 000		60 000
AG	Fonds commercial				
AH	Autres immobilisations incorporelles				
<b>AI</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>				
AJ	Terrains	25 899 625		25 899 625	25 899 625
AK	Bâtiments	2 430 541 185	1 985 934 095	444 607 090	448 026 548
AL	Installations et agencements	1 042 933 188	972 496 628	70 436 560	91 551 929
AM	Matériel	7 867 321 314	5 637 796 581	2 229 524 733	1 762 217 688
AN	Matériel de transport	683 050 057	605 688 463	77 361 594	136 016 596
<b>AP</b>	<b>Avances et acomptes versés sur immobilisations</b>				
<b>AQ</b>	<b>Immobilisations financières</b>				
AR	Titres de participation				
AS	Autres immobilisations financières	117 549 532		117 549 532	137 072 402
AW	(1) dont H. A. O. : Brut Net				
<b>AZ</b>	<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)</b>	<b>12 167 694 901</b>	<b>9 202 315 767</b>	<b>2 965 379 134</b>	<b>2 607 867 815</b>



**BILAN**

Dénomination sociale de l'entreprise : **SOCIETE IVOIRIENNE DE COCO RAPE**

Adresse : **04 BP 973 ABIDJAN 04** Sigle usuel : **SICOR**  
N° d'identification fiscale : **8001746 J** Exercice clos le : **31/12/2009** Durée (en mois) : **12**

Réf.	ACTIF	Exercice N			Ex. N - 1
		Brut	Amort/Prov	Net	Net
AZ	Report total Actif immobilisé	12 167 694 901	9 202 315 767	2 965 379 134	2 607 867 815
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
BA	Actif circulant H. A. O.				
BB	Stocks				
BC	Marchandises				
BD	Matières premières et autres Approvisionnements	7 044 490		7 044 490	
BE	En-cours				
BF	Produits fabriqués	6 153 300		6 153 300	284 500 000
BG	Créances et emplois assimilés				
BH	Fournisseurs, avances versées				
BI	Clients	92 765 853		92 765 853	1 649 033 883
BJ	Autres créances	100 447 796		100 447 796	245 845 662
BK	<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>206 411 439</b>		<b>206 411 439</b>	<b>2 179 379 545</b>
<b>TRESORERIE-ACTIF</b>					
BQ	Titres de placement				
BR	Valeurs à encaisser				
BS	Banques, chèques postaux, caisse	37 030 795		37 030 795	189 507 021
BT	<b>TOTAL TRESORERIE-ACTIF (III)</b>	<b>37 030 795</b>		<b>37 030 795</b>	<b>189 507 021</b>
BU	Ecarts de conversion-Actif (IV) (perte probable de change)				
BZ	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>	<b>12 411 137 135</b>	<b>9 202 315 767</b>	<b>3 208 821 368</b>	<b>4 976 754 381</b>

**BILAN**

Dénomination sociale de l'entreprise : **SOCIETE IVOIRIENNE DE COCO RAPE**

Sigle usuel : **SICOR**

Adresse : **04 BP 973 ABIDJAN 04**

N° d'identification fiscale : **8001746 J** Exercice clos le : **31/12/2009** Durée (en mois) : **12**

Réf.	PASSIF (avant répartition)	Exercice N	Exercice N - 1
	<b>CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES</b>		
<b>CA</b>	<b>Capital</b>	<b>1 500 000 000</b>	<b>1 500 000 000</b>
CB	Actionnaires capital non appelé	-	
<b>CC</b>	<b>Primes et réserves</b>		
CD	Primes d'apport, d'émission, de fusion		
CE	Ecart de réévaluation	<b>770 762 669</b>	
CF	Réserves indisponibles	<b>282 153 803</b>	<b>334 192 270</b>
CG	Réserves libres		<b>348 996 972</b>
CH	Report à nouveau	<b>-765 160 598</b>	<b>-1 226 070 850</b>
<b>CI</b>	<b>Résultat net de l'exercice</b> (bénéfice + ou perte -)	<b>-1 362 522 618</b>	<b>111 913 280</b>
<b>CK</b>	<b>Autres capitaux propres</b>		
CL	Subventions d'investissement		
CM	Provisions réglementées et fonds assimilés		
<b>CP</b>	<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>425 233 256</b>	<b>1 069 031 672</b>
	<b>DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES (1)</b>		
DA	Emprunts	<b>550 000 000</b>	<b>626 125 000</b>
DB	Dettes de crédit-bail et contrats assimilés	<b>32 967 228</b>	<b>57 522 678</b>
DC	Dettes financières diverses		
DD	Provisions financières pour risques et charges	<b>698 590 180</b>	<b>725 420 802</b>
DE	(1) dont H. A. O. :		
<b>DF</b>	<b>TOTAL DETTES FINANCIERES (II)</b>	<b>1 281 557 408</b>	<b>1 409 068 480</b>
<b>DG</b>	<b>TOTAL RESSOURCES STABLES (I + II)</b>	<b>1 706 790 664</b>	<b>2 478 100 152</b>

**BILAN**

Dénomination sociale de l'entreprise : **SOCIETE IVOIRIENNE DE COCO RAPE**

Sigle usuel : **SICOR**

Adresse : **04 BP 973 ABIDJAN 04**

N° d'identification fiscale : **8001746 J** Exercice clos le : **31/12/2009** Durée (en mois) : **12**

Réf.	PASSIF (avant répartition)	Exercice N	Exercice N - 1
DG	Report Total ressources stables	1 706 790 664	2 478 100 152
	<b>PASSIF CIRCULANT</b>		
DH	Dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O.		
DI	Clients, avances reçues		
DJ	Fournisseurs d'exploitation	194 331 061	581 928 107
DK	Dettes fiscales	478 414 690	376 786 032
DL	Dettes sociales	682 050 370	677 360 013
DM	Autres dettes	122 192 349	721 712 582
DN	Risques provisionnés		
DP	<b>TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)</b>	<b>1 476 988 470</b>	<b>2 357 786 734</b>
	<b>TRESORERIE-PASSIF</b>		
DQ	Banques, crédits d'escompte		
DR	Banques, crédits de trésorerie		
DS	Banques, découverts	25 042 234	140 867 495
DT	<b>TOTAL TRESORERIE-PASSIF (IV)</b>	<b>25 042 234</b>	<b>140 867 495</b>
DU	<b>Ecart de conversion-Passif (V)</b> (gain probable de change)		
DZ	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>3 208 821 368</b>	<b>4 976 754 381</b>

**COMPTE DE RESULTAT**

Dénomination sociale de l'entreprise : **SOCIETE IVOIRIENNE DE COCO RAPE**

Adresse : **04 BP 973 ABIDJAN 04** Sigle usuel : **SICOR**

N° d'identification fiscale : **8001746 J** Exercice clos le : **31/12/2009** Durée (en mois) : **12**

Réf.	CHARGES (1ère partie)	Exercice N	Exercice N - 1
	<b>ACTIVITE D'EXPLOITATION</b>		
RA	Achats de marchandises		
RB	- Variation de stocks (- ou +) <i>(Marge brute sur marchandises voir TB)</i>		
RC	Achats de matières premières et fournitures liées	19 237 955	898 193 197
RD	- Variation de stocks (- ou +) <i>(Marge brute sur matières voir TG)</i>		15 251 520
RE	Autres achats	101 686 096	488 311 670
RH	- Variation de stocks (- ou +)	-7 044 490	83 722 119
RI	Transports	5 202 792	350 125 997
RJ	Services extérieurs	318 741 038	220 416 796
RK	Impôts et taxes	62 726 518	73 100 361
RL	Autres charges <i>(Valeur ajoutée voir TN)</i>	1 647 622 649	107 572 726
RP	Charges de personnel (1)	219 762 620	380 036 928
RQ	(1) dont personnel extérieur <u>17 158 796</u> <i>(Excédent brut d'exploitation voir TQ)</i>		
RS	Dotations aux amortissements et aux provisions	526 846 948	608 448 522
<b>RW</b>	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>2 894 782 126</b>	<b>3 225 179 836</b>
	<i>(Résultat d'exploitation voir TX)</i>		

**COMPTE DE RESULTAT**

Dénomination sociale de l'entreprise :

**SOCIETE IVOIRIENNE DE COCO RAPE**

Adresse : 04 BP 973 Sigle usuel : **SICOR**  
N° d'identification fiscale : 8001746 J Exercice clos le : 31/12/2009 ABIDJAN 04  
Durée (en mois) : 12

Réf.	PRODUITS (1ère partie)	Exercice N	Exercice N - 1
	<b>ACTIVITE D'EXPLOITATION</b>		
TA	Ventes de marchandises		
TB	<b>MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES</b>		
TC	Ventes de produits fabriqués	1 139 850 272	3 220 824 098
TD	Travaux, services vendus		
TE	Production stockée (ou déstockage) (+ ou -)	-278 346 700	3 976 550
TF	Production immobilisée		
TG	<b>MARGE BRUTE SUR MATIERES</b>	842 265 617	2 311 355 931
TH	Produits accessoires	3 202 000	2 076 838
TI	CHIFFRE D'AFFAIRES (1) (TA + TC + TD + TH)	1 143 052 272	3 222 900 936
TJ	(1) dont à l'exportation 327 654 687   3 906 406 000		
TK	Subventions d'exploitation		
TL	Autres produits	525 371 659	248 085 831
TN	<b>VALEUR AJOUTEE</b>	-758 095 327	1 238 268 931
TQ	<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	-977 857 947	858 232 003
TS	Reprises de provisions	112 890 584	38 885 520
TT	Transferts de charges		
TW	<b>Total des produits d'exploitation</b>	1 502 967 815	3 513 848 837
TX	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b> Bénéfice (+) ; Perte (-)	-1 391 814 311	288 669 001

**COMPTE DE RESULTAT**

Dénomination sociale de l'entreprise : **SOCIETE IVOIRIENNE DE COCO RAPE**

Adresse : **04 BP 973 ABIDJAN 04** Sigle usuel : **SICOR**  
N° d'identification fiscale : **8001746 J** Exercice clos le : **31/12/2009** Durée (en mois) : **12**

Réf.	CHARGES (2ème partie)	Exercice N	Exercice N - 1
RW	Report Total des charges d'exploitation	2 894 782 126	3 225 179 836
<b>ACTIVITE FINANCIERE</b>			
SA	Frais financiers	67 280 067	93 925 702
SC	Pertes de change	1 655 960	44 293 201
SD	Dotations aux amortissements et aux provisions		
SF	<b>Total des charges financières</b>	<b>68 936 027</b>	<b>138 218 903</b>
	<i>(Résultat financier voir UG)</i>		
SH	<b>Total des charges des activités ordinaires</b>	<b>2 963 718 153</b>	<b>3 363 398 739</b>
	<i>(Résultat des activités ordinaires voir UI)</i>		
<b>HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)</b>			
SK	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	28 519 353	44 424 501
SL	Charges H.A.O.	2 333 334	44 272 993
SM	Dotations H.A.O.		
SO	<b>Total des charges H.A.O.</b>	<b>30 852 687</b>	<b>88 697 494</b>
	<i>(Résultat H.A.O. voir UP)</i>		
SQ	Participation des travailleurs		
SR	Impôts sur le résultat	57 520 750	71 291 250
SS	<b>Total participation et impôts</b>	<b>57 520 750</b>	<b>71 291 250</b>
ST	<b>TOTAL GENERAL DES CHARGES</b>	<b>3 052 091 590</b>	<b>3 523 387 483</b>
	<i>(Résultat net voir UZ)</i>		

## COMPTE DE RESULTAT

Dénomination sociale de l'entreprise :

SOCIETE IVOIRIENNE DE COCO RAPE

Sigle usuel : SICOR

Adresse :

04 BP 973

ABIDJAN

04

N° d'identification fiscale :

8001746 J

Exercice clos le :

31/12/2009

Durée (en mois) :

12

Réf.	PRODUITS (2ème partie)	Exercice N	Exercice N - 1
TW	Report Total des produits d'exploitation	1 502 967 815	3 513 848 837
	<b>ACTIVITE FINANCIERE</b>		
UA	Revenus financiers	7 059 089	17 394 987
UC	Gains de change	18 650 391	55 323 710
UD	Reprises de provisions	79 356 535	30 717 000
UE	Transferts de charges		
UF	<b>Total des produits financiers</b>	105 066 015	103 435 697
UG	<b>RESULTAT FINANCIER</b> (+ ou -)	36 129 988	-34 783 206
UH	<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	1 608 033 830	3 617 284 534
UI	<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b> (1)		
	(+ ou -)	-1 355 684 323	253 885 795
UJ	(1) dont impôt correspondant :	63 471 449	
	<b>HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)</b>		
UK	Produits des cessions d'immobilisations	48 500 000	17 809 229
UL	Produits H.A.O.	33 035 142	207 000
UM	Reprises H.A.O.		
UN	Transferts de charges		
UO	<b>Total des produits H.A.O.</b>	81 535 142	18 016 229
UP	<b>RESULTAT H.A.O.</b> (+ ou -)	50 682 455	-70 681 265
UT	<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS</b>	1 689 568 972	3 635 300 763
UZ	<b>RESULTAT NET</b>	-1 362 522 618	111 913 280
	Bénéfice (+) ; Perte (-)		

**TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)**Dénomination sociale de l'entreprise : **SOCIETE IVOIRIENNE DE COCO RAPE**

Adresse : \_\_\_\_\_ Sigle usuel : **SICOR**  
 N° d'identification fiscale : **8001746 J** Exercice clos le : **31/12/2009** Durée (en mois) : **12**  
 04 BP 973 ABIDJAN 04

**1re PARTIE : DETERMINATION DES SOLDES FINANCIERS DE L'EXERCICE N****■ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (C.A.F.G.)**

CAFG = EBE

- Charges décaissables restantes } à l'exclusion des cessions  
 + Produits encaissables restants } d'actif immobilisé

		<b>E.B.E.</b>	
(SA) Frais financiers	67 280 067	(TT) Transferts de charges d'exploitation	-977 857 947
(SC) Pertes de change	1 655 960	(UA) Revenus financiers	7 059 089
(SL) Charges H.A.O.	2 333 334	(UE) Transferts de charges financières	
(SQ) Participation		(UC) Gains de change	18 650 391
(SR) Impôts sur le résultat	57 520 750	(UL) Produits H.A.O.	33 035 142
		(UN) Transferts de charges H.A.O.	
<b>Total (I)</b>	<b>128 790 111</b>	<b>Total (II)</b>	<b>-919 113 325</b>

CAFG : Total (II) - Total (I) = -1 047 903 436

(N - 1) : 677 374 554

**■ AUTOFINANCEMENT (A.F.)**

AF = CAFG - Distributions de dividendes dans l'exercice (1)

AF = -1 047 903 436 - = -1 047 903 436

(N - 1) : 677 374 554

**■ VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (B.F.E.)**

Var. B.F.E. = Var. Stocks (2) + Var. Créances (2) + Var. Dettes circulantes (2)

Variation des stocks : N - (N - 1)	Emplois augmentation (+)	Ressources diminution (-)
(BC) Marchandises		ou
(BD) Matières premières	7 044 490	ou
(BE) En-cours		ou
(BF) Produits fabriqués		ou 278 346 700
<b>(A) Variation globale nette des stocks</b>		ou 271 302 210

(1) Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice y compris les acomptes sur dividendes.

(2) A l'exclusion des éléments H.A.O.



**TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)**

(suite)

Dénomination sociale de l'entreprise : **SOCIETE IVOIRIENNE DE COCO RAPE**Sigle usuel : **SICOR**Adresse : **04 BP 973 ABIDJAN 04**N° d'identification fiscale : **8001746 J** Exercice clos le : **31/12/2009** Durée (en mois) : **12**

Variation des créances : N - (N - 1)	Emplois augmentation (+)	Ressources diminution (-)
(BH) Fournisseurs, avances versées		
(B I) Clients		1 556 268 030
(BJ) Autres créances		145 397 866
(BU) Ecart de conversion - Actif		
<b>(B) Variation globale nette des créances</b>		<b>1 701 665 896</b>

Variation des dettes circulantes : N - (N - 1)	Emplois diminution (-)	Ressources augmentation (+)
(D I) Clients, avances reçues		
(DJ) Fournisseurs d'exploitation	387 597 046	
(DK) Dettes fiscales		101 628 658
(DL) Dettes sociales		4 690 357
(DM) Autres dettes	599 520 233	
(DN) Risques provisionnés		
(DU) Ecart de conversion - Passif		
<b>(C) Variation globale nette des dettes circulantes</b>	<b>880 798 264</b>	

<b>VARIATION DU B.F.E. = (A) + (B) + (C)</b>		<b>1 092 169 842</b>
--	--	----------------------

**■ EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION (E.T.E.)**

ETE = EBE - Variation BFE - Production immobilisée

	N	N - 1
Excédent brut d'exploitation	-977 857 947	858 232 003
- Variation du B.F.E.(- si emplois ; + si ressources) (- ou +)	1 092 169 842	-38 172 388
- Production immobilisée	-	-
<b>EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION</b>	<b>114 311 895</b>	<b>820 059 615</b>

**TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)**

2e PARTIE : TABLEAU

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCIETE IVOIRIENNE DE COCO RAPE  
 Adresse : 04 BP 973 ABIDJAN 04 Sigle usuel : SICOR  
 N° d'identification fiscale : 8001746 J Exercice clos le : 31/12/2009 Durée (en mois) : 12

Réf.		Exercice N		Exercice N - 1
		Emplois	Ressources	(E - ; R +)
	<b>I. INVESTISSEMENTS ET DESINVESTISSEMENTS</b>			
FA	Charges immobilisées (augmentations dans l'exercice) <b>Croissance interne</b>		////////////////////	
FB	Acquisitions/Cessions d'immobilisations incorporelles			
FC	Acquisitions/Cessions d'immobilisations corporelles <b>Croissance externe</b>	9 111 908	48 500 000	-124 039 095
FD	Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières			-43 525 334
FF	<b>INVESTISSEMENT TOTAL</b>		39 388 092	-167 564 429
FG	<b>II. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (cf. supra : Var. B.F.E.)</b>	OU	1 092 169 842	-38 172 388
FH	<b>A - EMPLOIS ECONOMIQUES A FINANCER (FF + FG)</b>		1 131 557 934	-205 736 817
FI	<b>III. EMPLOIS/RESSOURCES (B.F., H.A.O.)</b>	OU		
FJ	<b>IV. EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS (1)</b> Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières  (1) A l'exclusion des remboursements anticipés portés en VII	120 305 463	////////////////////	-36 954 636
FK	<b>B - EMPLOIS TOTAUX A FINANCER</b>		1 011 252 471	-242 691 453

## TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

(suite)

Dénomination sociale de l'entreprise :

SOCIETE IVOIRIENNE DE COCO RAPE

Sigle usuel :

SICOR

Adresse :

04

BP

973

ABIDJAN

04

N° d'identification fiscale :

8001746 J

Exercice clos le :

31/12/2009

Durée (en mois) :

12

Réf.		Exercice N		Exercice N - 1
		Emplois	Ressources	(E - ; R +)
	<b>V. FINANCEMENT INTERNE</b>			
FL	Dividendes (emplois) / C.A.F.G. (Ressources)		-1 047 903 436	677 374 554
	<b>VI. FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES</b>			
FM	Augmentations de capital par apports nouveaux	////////////////////		
FN	Subventions d'investissement	////////////////////		
FP	Prélèvements sur le capital (y compris retraits de l'exploitant)		////////////////////	
	<b>VII. FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS</b>			
FQ	Emprunts (2)			
FR	Autres dettes financières (2) (2) Remboursements anticipés inscrits séparément en emplois			
<b>FS</b>	<b>C - RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT</b>		<b>1 047 903 436</b>	<b>677 374 554</b>
<b>FT</b>	<b>D - EXCEDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C - B)</b>		<b>36 650 965 OU</b>	<b>434 683 101</b>
	<b>VIII. VARIATION DE LA TRESORERIE</b>			
	Trésorerie nette			
FU	à la clôture de l'exercice + ou -	11 988 561		
FV	à l'ouverture de l'exercice + ou -	48 639 526		
<b>FW</b>	<b>Variation Trésorerie : (+ si Emploi ; - si Ressources)</b>	<b>-36 650 965</b>	<b>OU</b>	<b>36 650 965</b>
	Contrôle : D = VIII avec signe opposé			

Nota : I, IV, V, VI, VII : en termes de flux ; II, III, VIII : différences " bilantielles "

CONTROLE (à partir des masses des bilans N et N - 1)		Emplois	Ressources
Variation du fonds de roulement (F.d.R.) :	FdR(N) - FdR(N - 1)	1 128 820 807 OU	
Variation du B.F. global (B.F.G.) :	BFG(N) - BFG(N - 1)		1 092 169 842
Variation de la trésorerie (T) :	T(N) - T(N - 1)		36 650 965
<b>TOTAL</b>		<b>1 128 820 807 =</b>	<b>1 128 820 807</b>

# **RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 NOVEMBRE 2010**

## **PREMIERE RESOLUTION** : APPROBATION DU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée générale des actionnaires, après avoir entendu la présentation du rapport de gestion du conseil d'administration sur la marche de la société ainsi que sur l'inventaire, le bilan, le compte de résultat, le TAFIRE et l'état annexé les approuve dans toutes les parties.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....

## **DEUXIEME RESOLUTION** : APPROBATION DU RAPPORT GENERAL ET DES RAPPORTS SPECIAUX DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'assemblée générale des actionnaires, après avoir entendu la lecture du rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 et la lecture de leur rapport spécial présenté sur les conventions visées aux articles 438 à 448 de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, ainsi que leur rapport spécial sur les rémunérations exceptionnelles versées aux membres du conseil d'administration visées à l'article 432 dudit acte, les approuve.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....

## **TROISIEME RESOLUTION** : APPROBATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale des actionnaires approuve les comptes de l'exercice 2009 qui se solde par une perte de 1 362 522 618 FCFA qu'elle décide de reporter.

- Perte	:	- 1 362 522 618 FCFA
- Report à nouveau antérieur	:	- <u>765 160 598 FCFA</u>
- Report à nouveau après affectation	=	- 2 127 683 216 FCFA

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....

**QUATRIEME RESOLUTION : QUITUS ET DECHARGE AUX  
COMMISSAIRES AUX COMPTES**

L'assemblée générale des actionnaires donne quitus de l'exécution de leur mandat et décharge aux commissaires aux comptes pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....

**CINQUIEME RESOLUTION : FIXATION DES HONORAIRES DES  
COMMISSAIRESAUX COMPTES**

L'assemblée générale des actionnaires fixe à 8.000.000 CFA hors taxes le montant global annuel des honoraires des Commissaires au Comptes (4.000.000 FCFA chacun).

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....

**SIXIEME RESOLUTION : QUITUS AUX ADMINISTRATEURS**

L'assemblée générale des actionnaires donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice clos au 31 décembre 2009.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....

**SEPTIEME RESOLUTION : FIXATION DES INDEMNITES  
DE FONCTION**

L'assemblée des actionnaires fixe à 2.000.000 CFA net le montant global annuel des indemnités de fonction de chaque Administrateur quel que soit le nombre de réunions du Conseil d'Administration.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....

**HUITIEME RESOLUTION : POUVOIRS**

L'assemblée générale des actionnaires donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales ou autres qu'il y aura lieu

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....

# **RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 26 NOVEMBRE 2010**

## **PREMIERE RESOLUTION** : RATIFICATION DE NOMINATION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET D'ADMINISTRATEUR DELEGUE

Sur proposition du Conseil d'Administration en date de 0/11/2010 qui a constaté la vacance du Poste de Président du Conseil d'Administration Directeur Général suite à la démission de Monsieur INGLESE Giacomo depuis le 03/11/2010, l'Assemblée Générale des Actionnaires ratifie la nomination de Monsieur Hussein SAYEGH en qualité de Président du Conseil d'Administration pour une période de trois (3) ans.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....

## **DEUXIEME RESOLUTION** : RATIFICATION DE NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL

Sur proposition du Conseil d'Administration en date du 05/11/2010, l'Assemblée générale des actionnaires, ratifie la nomination de Monsieur Mocktar SOW en qualité d'Administrateur Directeur Général pour une période de deux ans pour compter du 26 Septembre 2010.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....

## **TROISIEME RESOLUTION** : SORTIE DE BOURSE

Sur proposition du Conseil d'Administration en date du 05/11/2010 et après avoir entendu lecture de la note d'information, l'Assemblée générale des actionnaires autorise le Conseil d'Administration à mener toute la procédure nécessaire pour la sortie de bourse de la société.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....

## **QUATRIEME RESOLUTION** : POUVOIRS

L'assemblée générale des actionnaires donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales ou autres qu'il y aura lieu

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....